ABEC INVESTISSEMENT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20 000 euros
Siège social : 31 Rue du Bouleau – 34710 Lespignan
RCS Béziers 490 725 397

(Ci-après dénommée la « *Société* »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DÉCIDANT LA DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

L'an deux-mille-vingt-six,
Le 09 octobre,
A 10 h 00.

La société dénommée HOLDING DJ FINANCES,
Société à responsabilité limitée au capital de 39 600 euros,
Dont le siège social est situé à Lespignan (34710), 31B Rue du Bouleau,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Béziers, sous le numéro 505 025 577,
Représentée par Monsieur Myriam DELORME, agissant en qualité de Gérant de la société,

Associée unique de la Société dénommée **ABEC INVESTISSEMENT**,

A pris les décisions suivantes :
- Dissolution sans liquidation de la Société ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION
(Dissolution sans liquidation de la Société)

L'Associée unique, après avoir pris acte de l'autorisation donnée par les associés de la société HOLDING DJ FINANCES pour dissoudre sans liquidation la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire du 09 octobre 2026 et du projet de déclaration de dissolution sans liquidation de la Société définissant l'ensemble des modalités juridiques, fiscales et comptables de l'opération, décide la dissolution par anticipation sans liquidation de la Société dénommée ABEC INVESTISSEMENT, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, entraînant la transmission universelle du patrimoine de ladite Société au profit de son Associée unique, la société HOLDING DJ FINANCES.

DEUXIÈME DÉCISION
(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée unique au moyen du procédé de signature électronique YouTrust®, conformément aux dispositions des article 1367 et 1375 du Code civil.

La société dénommée HOLDING DJ FINANCES
Associée unique
Représentée par Monsieur Myriam DELORME

